

Département de publication : 67

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES :

Port autonome de Strasbourg

A l'attention de DAF-PAM

25, rue de la Nuée Bleue - CS 80407

67002 Strasbourg Cedex

Téléphone : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 56 57

Courriel : pam@strasbourg.port.fr

Adresse internet : <http://www.strasbourg.port.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://pas.marcoweb.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://pas.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Port autonome de Strasbourg

Direction administrative et financière - Pôle Achats / Marchés

25, rue de la Nuée Bleue - CS 80407

67002 Strasbourg Cedex

Téléphone : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 56 57

Courriel : pam@strasbourg.port.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://pas.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://pas.marcoweb.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Autre : Port autonome.

SECTION II : OBJET

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

FOURNITURE D'UNE SOLUTION D'INTERCONNEXION PAR FIBRE ENTRE LES SITES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG ET POUR LE RACCORDEMENT D'AUTRES RESEAUX, ET PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONFIGURATION RESEAU

Numéro de référence : 19_18DAF-PSI

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Fibre optique. Informatique (assistance)

Descripteur principal : 32562100

II.1.3) Type de marché :

Service.

II.1.4) Description succincte :

L'ensemble des prestations comprend :

- 1) Mise en place de fibre noire afin d'interconnecter l'ensemble des sites du Port autonome de Strasbourg à un réseau performant et entièrement géré en interne, permettant également l'ajout de nouveaux sites (vidéosurveillance de la zone du port du Rhin).
- 2) Isolation du site du Quai Jacoutot (système des barrières) afin que toutes les entreprises de la zone ne soient plus impactées par des appels intempestifs liés à internet.
- 3) Prestations d'accompagnement et de configuration réseau.

Accords-cadres sans mini et maxi et un opérateur économique.

Les accords-cadres sont conclus pour une période de 5 ans à compter de la notification du contrat.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 550 000.00

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : OUI

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

LOT N° : 1 - TIRAGE FIBRE NOIRE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Fibre optique.

Code(s) CPV additionnel(s) : 32562100

Code(s) CPV additionnel(s) : 32561000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF11.

II.2.4) Description des prestations :

Accord-cadre unique à tranches optionnelles avec un maximum et un seul opérateur économique.

Tranche Ferme : Interconnexion des sites du PAS.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 60 mois

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options :

Options : Oui

Description des options :

Tranche optionnelle 1 : Raccordement à la demande.

Montant maximum de 100.000,00 € HT sur une période de 5 ans.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

LOT N° : 2 - ACCOMPAGNEMENT ET CONFIGURATION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Informatique (assistance).

Code(s) CPV additionnel(s) : 72315100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF11.

II.2.4) Description des prestations :

Accord-cadre unique avec un maximum et un seul opérateur économique.

Prestations à la demande pour accompagnement au déploiement et à la configuration du réseau et de ses extensions. Montant maximum de 50.000,00 € HT sur une période de 5 ans.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 60 mois

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options :

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire vérifiables (coordonnées exactes - nom et n° de téléphone) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Information relative à la profession :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

- Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires.
- Modalités de variation des prix : Révision périodique annuelle.
- Une avance de 5,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.
- Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.
- Le délai global de paiement est de 30 jours.
- Modalités de financements : en totalité sur les fonds propres de l'établissement.

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

III.2.4) Marché éligible au MPS :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure :

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place des deux accords-cadres.

Accords-cadres avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans : La durée de 5 ans est celle qui résulte des pratiques rencontrées dans la profession. Elle se justifie par la durée d'amortissement des installations de réseaux fibre optique généralement pratiquée par les opérateurs.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 23 août à 12h00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 24/08/2019 à 11h00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

Les formulaires sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

Dématérialisation des procédures : Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les voies et délais de recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA ;

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme ;
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

01/07/2019